

APPROBATION.

Nous avons lu et fait examiner le livre intitulé :
" *Manuel des parents chrétiens ou Devoirs des pères et des mères dans l'éducation religieuse de leurs enfants,*"
et n'y ayant rien trouvé de contraire à la doctrine de l'église, nous en permettons la publication et en recommandons l'usage à ceux auxquels il est destiné.

A l'Archevêché de Québec, le 12 février 1851.

✠ P. F., ARCHEVEQUE DE QUEBEC.